Economie de la formation-insertion

Retour sur investissement du dispositif de formation et insertion professionnelle agricole des jeunes formés au Centre de Formation Agricole et Rurale des Savanes en Côte d'Ivoire

Auteurs :

- Jean-Jacques Loussouarn et Éric Moignier, Consultants Ifocap
- Fadel Tchatikpi, Fert

Louis Dreyfus
Fondation d'entreprise

Septembre 2026

Sommaire

Liste des sigles **3**

Résumé **4**

1 Présentation de l'économie de la formation-insertion du CFAR des Savanes **5**

1.1 Présentation du dispositif de formation des jeunes du CFAR 5

1.2 Objectif de l'économie de la formation 5

1.3 Méthodologie de l'étude 7

2 Résultats économiques du dispositif de formation-insertion des JAF du CFAR **8**

2.1 Les coûts 8

2.2 Les bénéfices 9

2.3 Le retour sur investissement (ROI) 10

3 Trajectoire des jeunes agriculteurs formés **11**

3.1 Les principaux parcours : insertion ou installation rapide mais aussi des périodes de salariat 11

3.2 Les stratégies de diversification de l'exploitation 12

3.3 La place des activités para-agricoles 14

4 Les investissements agricoles ou non-agricole des JAF **15**

5 L'insertion des JAF sur le territoire **16**

6 Synthèse **17**

Liste des sigles

CFAR	Centre de Formation Agricole et Rurale
CJA	Conseiller Jeune Agriculteur
COWABO	Coopérative Wopinin des Agriculteurs de Boundiali
Fekama	Fédération des collèges agricoles de Madagascar
Ifocap	Institut de Formation des acteurs du monde agricole et rural
JAF	Jeunes Agriculteurs Formés
N1 à N4	Année d'installation des jeunes
OP	Organisation de Producteurs
P1 à P5	Promotions de sortie des jeunes
PR	Paysans Relais
ROI	Return On Investment (Retour sur investissement)
UFACOCI	Union faîtière des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire

Résumé

Cette étude évalue l'impact du dispositif de formation et insertion professionnelle agricole du Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR) des Savanes, situé à Niofoin dans la région du Poro au Nord de la Côte d'Ivoire. Elle vise en particulier à mesurer le retour sur investissement du dispositif, à analyser les parcours d'installation et d'insertion des jeunes, ainsi qu'à évaluer leur contribution au développement de leur territoire.

Les résultats montrent que, dès la 3ème année suivant leur sortie du CFAR, les jeunes installés en agriculture génèrent des revenus qui compensent le coût du dispositif de formation-insertion dont ils ont bénéficié. Dès leurs premières années d'installation, ils dégagent des marges brutes annuelles comprises entre 780 000 et 1 160 000 FCFA, soit environ deux fois le salaire minimum agricole annuel en Côte d'Ivoire qui est de 480 000 F CFA en 2026.

L'étude montre que la majorité des jeunes s'installe rapidement grâce au soutien des familles et à l'accompagnement par un conseiller. Au fil des années, les exploitations se diversifient, les investissements augmentent et les activités para-agricoles accroissent les revenus et renforcent la résilience économique des exploitations.

Par ailleurs, les promotions les plus récentes s'installent plus rapidement et obtiennent de meilleures performances économiques que les premières promotions. On peut attribuer cette progression à l'amélioration continue de recrutement des jeunes, de leur formation et de l'accompagnement post-formation.

Au-delà des résultats économiques, les jeunes contribuent au développement des régions du Poro et de la Bagoué. Ils deviennent progressivement des références techniques, diffusent de nouvelles pratiques agricoles, proposent des services et participent à des initiatives collectives, notamment en intégrant des organisations de producteurs dans leurs territoires.

Cette étude confirme que le dispositif du CFAR constitue un levier efficace de formation et d'insertion professionnelle des jeunes agricultrices et agriculteurs, contribuant ainsi au développement agricole des régions du district des Savanes en Côte d'Ivoire.

1 Présentation de l'économie de la formation-insertion du CFAR des Savanes

1.1 Présentation du dispositif de formation des jeunes du CFAR

Le Centre de Formation Agricole Rural (CFAR) des Savanes a été créé en 2019 à Niofoin, dans la région du Poro, avec le soutien technique et financier de Fert et de la Fondation d'entreprise Louis Dreyfus (LDF). Son objectif est de former des jeunes au métier d'agricultrice et d'agriculteur pour leur permettre d'en vivre et de contribuer au développement local. Depuis 2024, sa gestion est progressivement confiée à l'association Tefalidjanwi (qui signifie « le bon agriculteur » en langue sénoufo) afin d'assurer un pilotage paysan du centre.

Le CFAR accueille chaque année 32 nouveaux jeunes ruraux âgés de 15 à 25 ans issus des régions du Poro et de la Bagoué pour un cursus pratique de deux années alternant cours théoriques, travaux sur l'exploitation agricole et stages en exploitation. Depuis l'ouverture du centre et jusqu'à la sortie de la 5ème promotion en juin 2025, 149 jeunes ont fini leur cursus de formation. Au cours de ce cursus, les jeunes choisissent et élaborent un projet d'installation portant sur des filières agricoles, avec l'appui des formateurs.

Après la formation, chaque jeune formé bénéficie, lors de son installation, d'une dotation en équipement (matériels, cheptel, etc.) d'une valeur de 300 000 FCFA, complémentaire de l'appui des familles en investissement et foncier (bâtiment d'élevage, parcelle, puits, etc.). Ils bénéficient également de l'accompagnement technique et économique d'un conseiller jeunes agriculteurs (CJA) pendant les deux années qui suivent le démarrage de leur projet, afin de les aider à poser les bases de leur installation et suivre l'évolution de leurs performances.

La pérennisation de ce dispositif de formation-insertion, et en particulier de ses financements, est une préoccupation majeure pour Tefalidjanwi, le CFAR et les partenaires Fert et LDF. C'est pour cette raison, qu'après cinq années de fonctionnement, il a été décidé de mesurer l'impact du dispositif en réalisant une première étude de l'économie de la formation-insertion. Fert et ses partenaires se sont appuyés pour cela sur l'expérience de Fert et de Fekama – fédération de 6 collèges agricoles à Madagascar - et ont choisi de se faire accompagner par l'Ifocap avec qui ont été réalisées trois études à Madagascar.

1.2 Objectif de l'économie de la formation

L'objectif de l'étude est de mesurer la richesse économique que les jeunes qui ont été formés génèrent par leur activité, pour eux et plus globalement pour le territoire. Le calcul du retour sur investissement (ROI) du dispositif de formation-insertion est un argument de plaidoyer pour les élus de Tefalidjanwi auprès des partenaires et acteurs du territoire.

Plus spécifiquement cette étude vise à :

- Connaître la richesse créée par les jeunes sur le territoire où ils sont installés.
- Disposer de résultats robustes qui permettent à l'association Tefalidjanwi et ses partenaires de faire efficacement la promotion du CFAR pour faciliter chaque année le recrutement des jeunes.
- Rendre compte aux partenaires techniques et financiers de l'impact des moyens mobilisés et convaincre de nouveaux partenaires, et notamment les acteurs publics et privés du district des Savanes et plus largement de Côte d'Ivoire, de la pertinence d'investir dans la jeunesse en zones rurales.

Carte d'implantation des jeunes installés après leur formation au CFAR – mai 2026

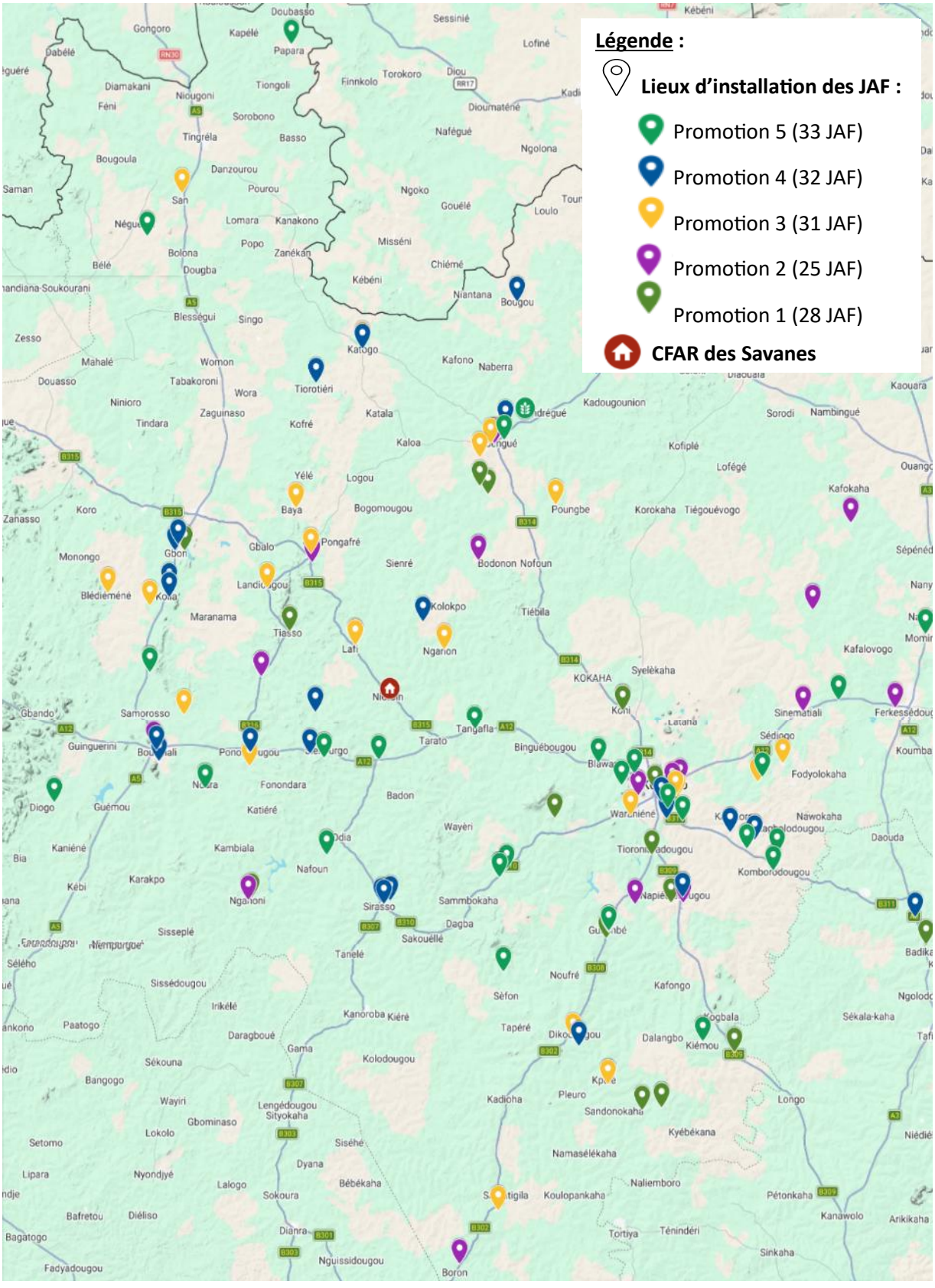

1.3 Méthodologie de l'étude

Le principe de l'économie de la formation-insertion consiste à rapprocher les coûts du dispositif de formation-insertion, de la richesse créée par les jeunes qui s'installent ou qui s'insèrent dans le monde agricole à l'issue de leur formation, afin d'évaluer le retour sur investissement du dispositif (*voir schéma ci-contre*)

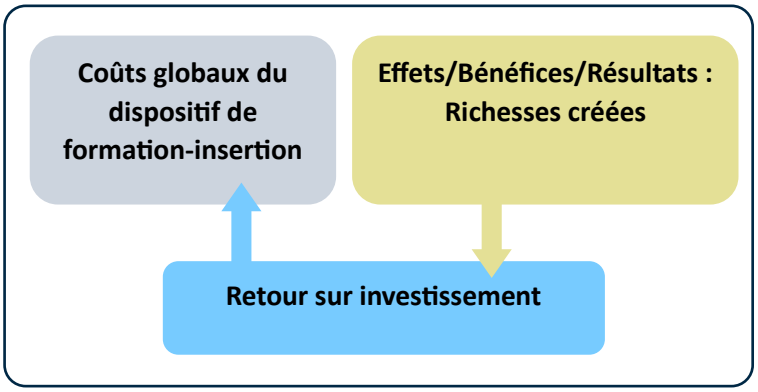

Evaluation des coûts du dispositif : Les coûts globaux du dispositif ont été estimés sur la base des données à disposition de Fert et du CFAR, y compris le coût pour les familles.

Evaluation de la richesse créée par les Jeunes Agriculteurs Formés (JAF) : Des enquêtes ont été réalisées dans 4 régions d'installation et d'insertion des JAF : le Poro, la Bagoué, et, en plus petit nombre, dans deux régions voisines, le Tchologo et le Hambol. Ces enquêtes ont concerné les 149 JAF des 5 premières promotions sorties du CFAR (P1, P2, P3, P4 et P5) entre 2021 et 2025. Durant 5 semaines, du 9 février au 13 mars 2026, 3 enquêteurs et le Conseiller Jeunes Agriculteurs (CJA) ont pu enquêter 129 JAF.

Point de nomenclature :
Dans le cadre de cette étude,

- ***P1, P2, P3, P4 et P5 :*** *correspondent respectivement aux promotions de sortie des jeunes en 2021, 2022, 2023, 2024, 2025*
- ***N1, N2, N3 et N4 :*** *correspondent respectivement à la 1ère, 2ème, 3ème et 4ème année d'installation en agriculture. Ces années sont comptabilisées à partir de l'année qui suit la sortie du CFAR.*
  Exemple : Les jeunes de la P1 (sortis en 2021) disposent de données pour N1 correspondant à la 1ère année d'installation (2022), puis N2 (2023), N3 (2024) et N4 (2025). Les jeunes de la P3 (sortis en 2023) disposent de données pour N1 (2024) et N2 (2025).
  Exception : pour les jeunes sortis en 2025, N1 correspond exceptionnellement à l'année 2025

Pour cette première édition, deux questionnaires ont été utilisés :

- Une maquette « agriculteur » pour les jeunes ayant eu une ou plusieurs années d'activités agricoles (installé comme inséré[1]).
  Les données technico-économiques (et une appréciation qualitative) de l'exploitation agricole de la première année d'installation (N1) jusqu'à la quatrième année d'activité (N4) ont été collectés en fonction des promotions.
  Pour des raisons statistiques, l'étude a pris en compte trois activités agricoles et trois activités para-agricoles au maximum, même s'il y a quelques jeunes qui ont plus de trois activités agricoles sur leur exploitation. Pour ces derniers, les activités les plus rentables pour eux ont été ciblées.
- Une maquette « salarié » a permis de mesurer les revenus des activités salariales (agricoles ou non) qui sont comptabilisés en économie de la formation comme représentant la richesse créée.

[1] *Un jeune est considéré comme « installé » quand il s'installe sur sa propre exploitation (même si c'est avec l'appui des parents) et « inséré » quand il insère son activité propre dans l'exploitation familiale.*

Deux niveaux de suivi de l'étude ont été mis en place :

- Un Comité de pilotage global, composé de membres de Fert, du CFAR, de Tefalidjanwi et Ifocap dont un expert en économie de la formation, qui a coordonné les grandes étapes de l'étude.
- Un comité technique plus restreint, qui a préparé et suivi le recrutement des enquêteurs, la collecte des données, le tri/traitement, puis l'analyse des données et la rédaction de ce rapport. L'équipe CIV a fait un suivi plus rapproché et régulier des enquêteurs en physique et en distanciel (via un groupe WhatsApp et des appels individuels).

2 Résultats économiques du dispositif de formation-insertion des JAF du CFAR

2.1 Les coûts

Les coûts ont été calculés sur la base du bilan financier du CFAR et du coût de la formation pour les familles.

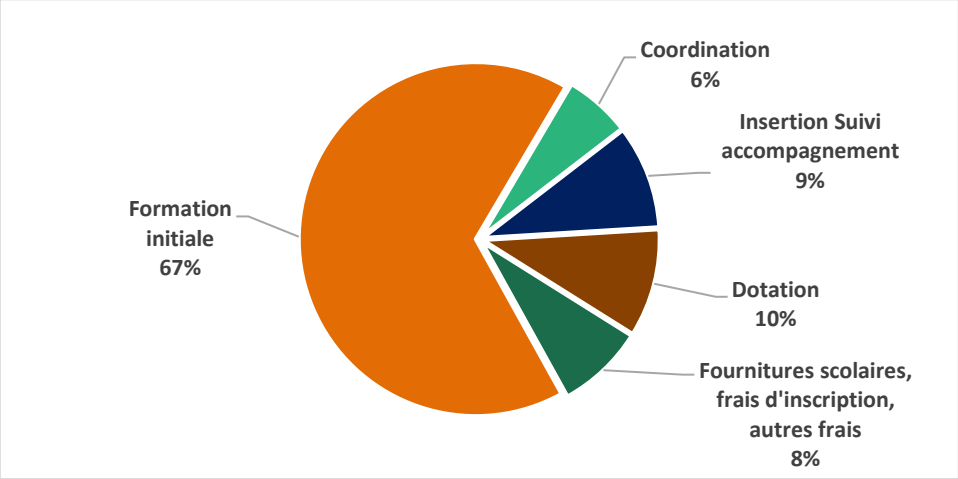

Figure 1 : Répartition des coûts du dispositif de formation-insertion

En considérant les années 2024 et 2025, le dispositif de formation et d'insertion du CFAR a coûté globalement 184 millions FCFA (soit 280 500 €). La part des familles représente 14,8 millions FCFA (soit 22 500 €), ce qui constitue 8 % du coût total du dispositif. Les charges supportées par les familles comprennent les fournitures scolaires, les frais d'inscription, les frais de santé et les frais de déplacement entre le CFAR, le domicile et les lieux de stage.

Sans prendre en compte les charges directement supportées par les familles, le coût moyen du dispositif (formation initiale et accompagnement post-formation) est de 2,5 millions FCFA (soit 3 800 €) par jeune. Le financement est aujourd'hui assuré par la Fondation Louis Dreyfus (74 %), Fert (7 %), les familles via les frais d'inscription (8 %), les produits de l'exploitation pédagogique du CFAR (10 %) et des prestations du CFAR (1 %).

Il est important de noter que les coûts d'investissement (construction[2] du CFAR) ne sont pas inclus dans les coûts pris en compte.

[2] Le coût total de construction du CFAR (construit en 2018-2019) s'élève à 450 000 €

2.2 Les bénéfices

Les bénéfices (notion de richesse créée en économie de la formation) produits par les jeunes ont été évalués à partir des marges brutes[3] générées par leurs activités agricoles et para-agricoles.

Les résultats montrent que les JAF parviennent à créer une richesse significative dès leur installation. Toutes promotions confondues, ils dégagent des marges brutes moyennes par an comprises entre 780 000 FCFA (soit 65 000 FCFA/mois) et 1 160 000 FCFA (soit 97 000 FCFA/mois), soit environ deux fois le salaire minimum agricole annuel en Côte d'Ivoire qui est de 480 000 F CFA en 2026.

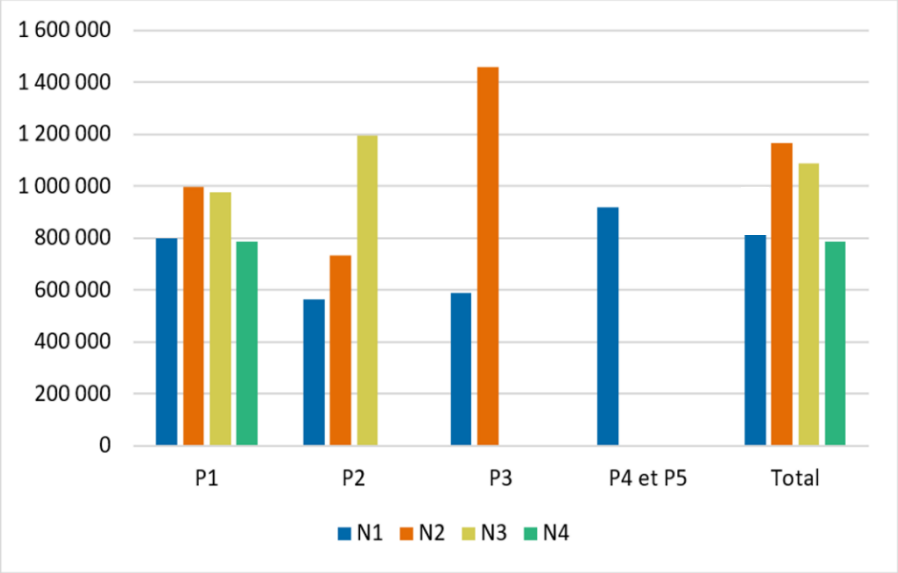

Figure 2 : Evolution des moyennes des marges brutes/année d'installation pour toutes les promotions (en FCFA)

Le graphique révèle également une variabilité des revenus par année, indiquant la réalité des exploitations agricoles qui doivent faire face à des aléas climatiques, agronomiques, de marchés…

L'analyse des évolutions des marges par année d'installation et par promotion révèle des évolutions différentes entre la première promotion et les dernières promotions.

Les jeunes de la P1 (promotion 1, jeunes sortis en 2021) affichent une augmentation de leurs marges brutes entre N1 (1ère année d'installation soit 2022) et N2, passant d'environ 800 000 FCFA à 1 000 000 FCFA. Leur niveau reste stable en N3 avant de diminuer en N4. Cette baisse en N4 pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées par certains JAF, notamment la peste porcine ou encore d'autres maladies survenues après avoir fait d'importants investissements pour développer l'élevage de poules pondeuses, de moutons, etc.

Les P2 et P3 présentent également une évolution positive de leurs marges brutes au fil des années. La P3 enregistre la meilleure progression, avec une marge brute passant d'environ 580 000 FCFA en N1 à 1 450 000 FCFA en N2. On note également que les P4 et P5 atteignent en moyenne près de 920 000 FCFA dès la N1, ce qui est nettement supérieur à la marge brute des N1 des promotions antérieures.

[3] *Les calculs de marges brutes des JAF ont été faites lors des enquêtes. Ceci a été facilité, pour certains JAF, par les cahiers d'enregistrement de leurs données technico-économiques de production (quantités des intrants, prix d'achat, etc.) et de vente (quantités de produits vendues, prix de vente, etc.)*

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces évolutions :

- L'amélioration progressive de la formation dispensée au CFAR, tant sur les aspects théoriques que pratiques, notamment à travers le développement des ateliers de production et l'efficacité technico-économique de l'exploitation pédagogique ;
- Le renforcement de l'accompagnement post-formation, qui a gagné en expérience et en efficacité au fil des années, notamment en adaptant le conseil en fonction du contexte de chaque JAF ;
- L'amélioration du processus de recrutement et la notoriété croissante du CFAR qui permettent d'attirer des jeunes plus motivés et ayant des projets précis, le plus souvent même avant leur entrée au CFAR.

Globalement, les jeunes agricultrices et agriculteurs formés au CFAR et installés génèrent des revenus significatifs dès les premières années d'installation et on note une amélioration des performances des promotions les plus récentes.

2.3 Le retour sur investissement (ROI)

Le ROI a été calculé par différence entre le coût du dispositif de formation-insertion et les marges brutes moyennes cumulées des jeunes (le coût payé par les familles n'est pas pris en compte ; il donne lieu à un calcul à part et est utilisé pour communiquer avec les familles et les partenaires).

Pour les jeunes installés en tant qu'agriculteur, c'est au cours de la 3ème année après la sortie du CFAR que le cumul des marges brutes est supérieur au coût de la formation et de l'accompagnement à l'insertion. Le ROI individuel est de 2 ans et 3,5 mois (figure 3).

Pour les jeunes qui exercent ou ont exercé des activités de salariat dans leur parcours, c'est au cours de la 4ème année que le cumul des marges brutes est supérieur au coût de la formation et de l'accompagnement à l'insertion. Le ROI individuel est pour eux de 3 ans et 4 mois (figure 4). Bien que le salariat ne constitue pas l'objectif principal du CFAR, certains jeunes occupent, de manière temporaire ou durable, un emploi (agricole ou non) qui leur procure des revenus non négligeables. La majorité de ces jeunes devenant salariés s'installent comme agricultrice ou agriculteur après cette première expérience professionnelle.

Remarque : en intégrant l'amortissement des installations dans les coûts, les durées de ROI sont respectivement de 2 ans et 9 mois pour les jeunes agriculteurs et 3 ans et 9 mois pour les jeunes salariés.

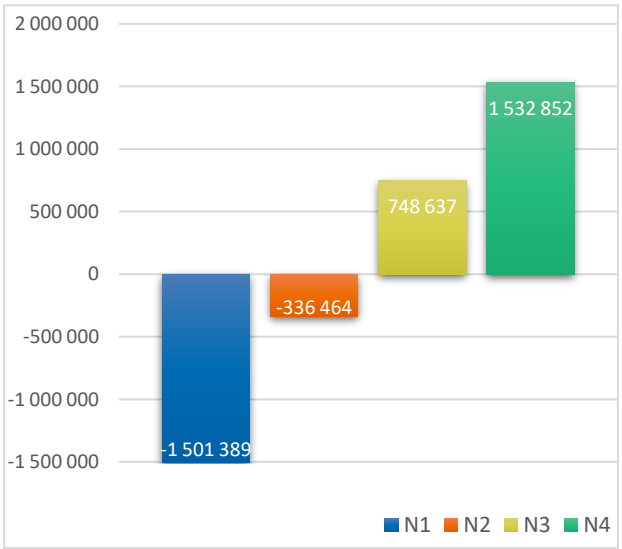

Figure 4 : Retour sur investissement par jeune formé installé comme agriculteur : marge brute - coût total du dispositif (en FCFA)

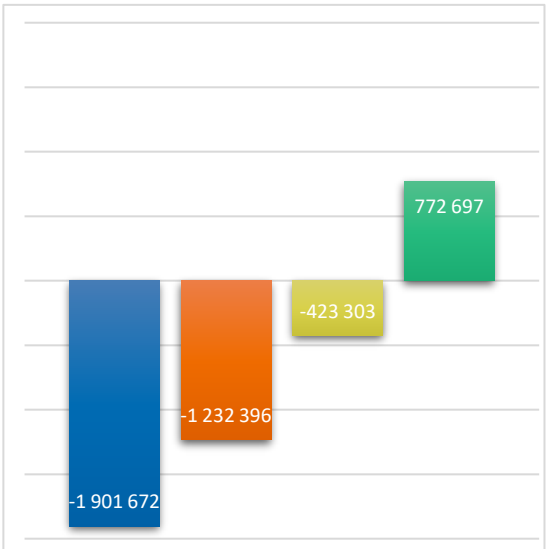

Figure 3 : Retour sur investissement par jeune formé salarié : revenus - coût total du dispositif (en FCFA)

3 Trajectoires des jeunes agriculteurs formés

3.1 Les principaux parcours : insertion ou installation rapide mais aussi des périodes de salariat

À la sortie du CFAR, on observe deux principales trajectoires d'installation :

- Dès la N1, 61 % des 129 JAF enquêtés s'installent, soit à leur propre compte, soit au sein de l'exploitation familiale. Cette installation rapide repose sur deux piliers complémentaires : le soutien de la famille et le dispositif de conseil.
- Certaines familles accompagnent les jeunes en finançant les premiers investissements de l'exploitation et en mettant à disposition un fonds de roulement de départ. Par exemple, la majorité des jeunes ayant des projets d'élevage de poulets ou d'engraissement de porcs s'installent avec un poulailler ou une porcherie, construit ou cédé par leur père, leur oncle, ou un proche. L'accompagnement à l'insertion après la formation est essentiel pour réussir son installation en tant que JAF. Les jeunes dont les conditions sont réunies, (soutien familial, moyens du jeune, etc.) accèdent rapidement à la dotation « coup de pouce » prévue par le dispositif d'accompagnement à l'insertion pour réaliser des investissements complémentaires.

Cependant, les autres jeunes (39 %) de la N1, dont les parents ne peuvent pas immédiatement financer leur installation, développent une autre stratégie. Ayant reçu une formation d'« entrepreneur », ils commencent par exercer une activité salariée comme technicien agricole ou ouvrier, parfois même en dehors du secteur agricole. Certains retournent travailler sur l'exploitation familiale, parfois en combinant plusieurs activités génératrices de revenus. Cette période de salariat leur permet d'économiser suffisamment avant de lancer plus tard leur propre projet d'installation (pour la majorité : entre 6 et 18 mois).

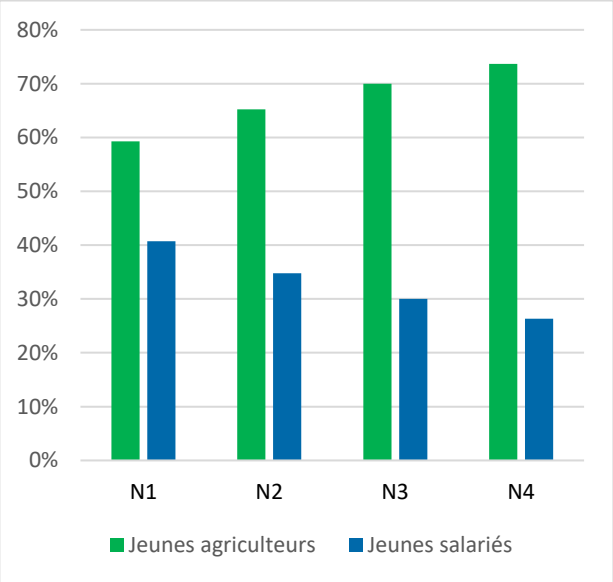

Figure 5 : Proportion de jeunes agriculteurs et des jeunes salariés par rapport à l'effectif de P1 (en %)

L'évolution des effectifs de la P1 (figure 5) illustre bien cette stratégie. Au fil des années, la part des jeunes agriculteurs augmente, passant de 60 % en N1 à plus de 70 % en N4, alors que la proportion de jeunes salariés diminue progressivement.

Par ailleurs, bien que peu nombreux, certains JAF installés en agriculture peuvent également revenir au salariat quand ils rencontrent des difficultés dans le développement de leur activité. D'autres JAF passent ou restent dans le salariat pour des opportunités qui leur semblent économiquement meilleures. C'est pour ces raisons que 25 % des jeunes de la P1 sont salariés en N4.

En ce qui concerne les jeunes agricultrices n'ayant pas de moyens pour démarrer l'installation avant la dotation « coup de pouce », elles ont tendance à revenir dans leur famille en développant des activités génératrices de revenus tel que le commerce plutôt que de se lancer dans des activités de salariat. Lorsqu'elles s'installent, elles prennent moins de risques que les hommes et investissent progressivement (sauf quelques exceptions) pour gagner en confiance dans la gestion de leur exploitation.

3.2 Les stratégies de diversification de l'exploitation

En N1, les jeunes s'installent, pour 91 % d'entre eux, avec 1 ou 2 activités agricoles (figure 6), ce qui correspond au projet avec lequel ils sortent le plus souvent du CFAR (élevage de poulet de chair ou porc), avec une rentabilité rapide et si possible peu d'investissement, adossé à la production de maïs pour l'auto-approvisionnement des activités d'élevage.

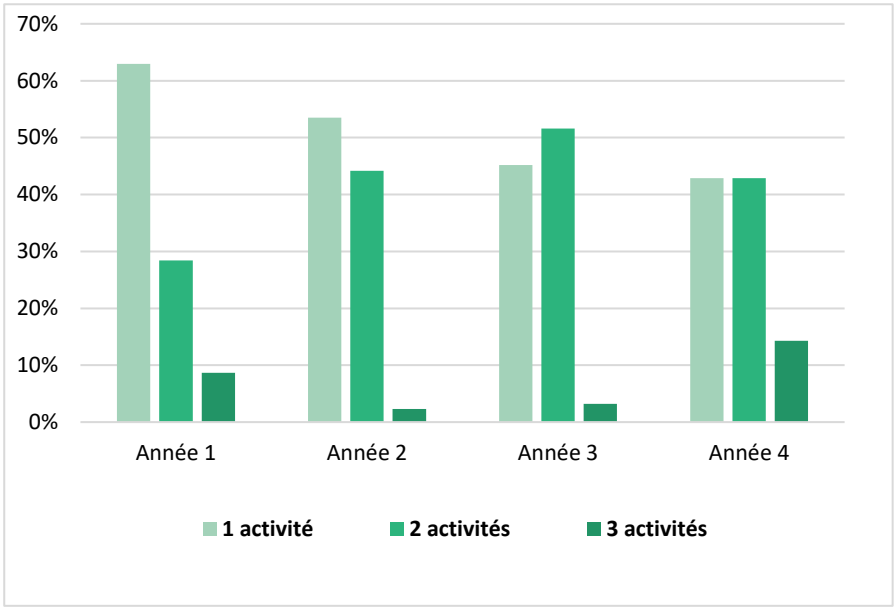

Figure 6 : Répartition du nombre d'activité agricoles par année d'installation (en %)

Cependant, au fil des années, on remarque que la proportion d'exploitations avec 2 ou 3 activités agricoles augmente et dépasse même 50 % en N4.

En effet, en fonction de leurs projets et face à certaines contraintes, les jeunes agricultrices et agriculteurs diversifient progressivement les activités sur leur exploitation.

Par exemple, certains jeunes qui s'installent en « poulet de chair seul » achètent au départ toute l'alimentation avant de cultiver le maïs nécessaire (source d'énergie) – pour fabriquer eux-mêmes l'aliment – qui sera complété par du concentré (source de protéines, énergie, vitamines, éléments nutritifs).

On observe également que, dans les premières années d'installation, les jeunes exercent plus des activités d'élevage que des activités de culture. Ces dernières restent inférieures à 50 % avant d'augmenter fortement en N4 (figure 7).

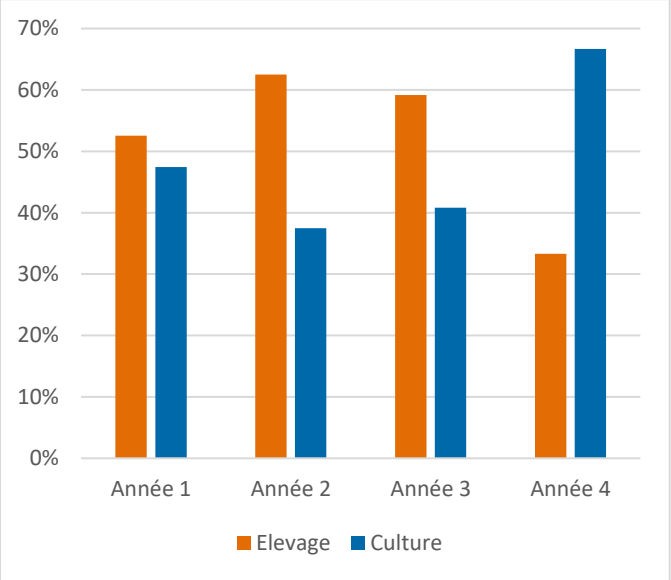

En effet, le choix des activités de culture ou d'élevage dépend majoritairement de l'accès au foncier. A la sortie du CFAR, ne disposant pas toujours de parcelles pour cultiver, plusieurs JAF se tournent vers des activités d'élevage, principalement l'aviculture, l'élevage de porcs, ou encore de petits ruminants, qui nécessitent peu de superficie. Ces activités sont souvent conduites dans des bâtiments construits au domicile familial ou sur une parcelle appartenant à un membre de la famille. Les infrastructures restent généralement simples, réalisées en dur, avec des matériaux locaux et aménagées progressivement.

Les enquêtes ont permis d'identifier cinq grands types d'exploitations agricoles chez les jeunes.

Type 1 : Elevage de poulet + achat d'aliments : Il représente environ 35 % des exploitations, et est basé sur l'élevage de poulets de chair, hybrides ou pondeuses avec un achat de toute la provende.

Type 2 : Elevage de poulet + culture de maïs : Ce type concerne environ 15 % des exploitations, associant l'élevage de poulets à la culture du maïs utilisé pour la fabrication de la provende.

Type 3 : Elevage de porcs : Ces exploitations (environ 10 %) élèvent des porcs, avec des systèmes d'engraissement ou de naissance-engraissement, parfois complétés par la culture du maïs ou d'autres activités agricoles.

Type 4 : Cultures vivrières : Il regroupe les exploitations (environ 25 %) qui font des cultures vivrières, maïs (notamment par les N1 en année N-1 à la sortie du CFAR et en attente du démarrage d'une bande d'élevage de poulets en N1) ou le sorgho, riz, niébé (pour l'autoconsommation).

Type 5 : Polyculture-élevage : Il regroupe les exploitations (environ 15 %) qui se diversifient dans les cultures (maraîchage, riz, maïs, soja, etc.) et ou dans l'élevage (poulets, pintades, petits ruminants, etc.).

En synthèse, bien qu'ils démarrent avec 1 ou 2 activités dans leurs premières années d'installations, et surtout avec l'élevage à cycle court, les jeunes cherchent au fil des années à diversifier leurs exploitations. La diversification est à la fois une stratégie pour stabiliser les revenus et le temps de travail, et également pour aller plus loin en développant une complémentarité entre culture et élevage, en valorisant mieux les ressources disponibles, en complexifiant leurs ateliers (reproduction, irrigation, rotation des cultures, etc.).

Les agricultrices (35 % des JAF enquêtés), exercent proportionnellement les mêmes activités agricoles que les hommes et se retrouvent dans les cinq types de JAF identifiés lors de cette étude. En outre, l'étude révèle qu'elles sont plus limitées dans l'accès aux investissements et à la terre (lié aux us et coutumes du territoire). Elles démarrent aussi le plus souvent avec des projets d'élevage.

En ce qui concerne les marges brutes, la figure 8 montre que les marges brutes moyennes en élevage (entre 850 000 et 1,2 millions FCFA) sont nettement supérieures à celles des cultures (500 000 FCFA au maximum).

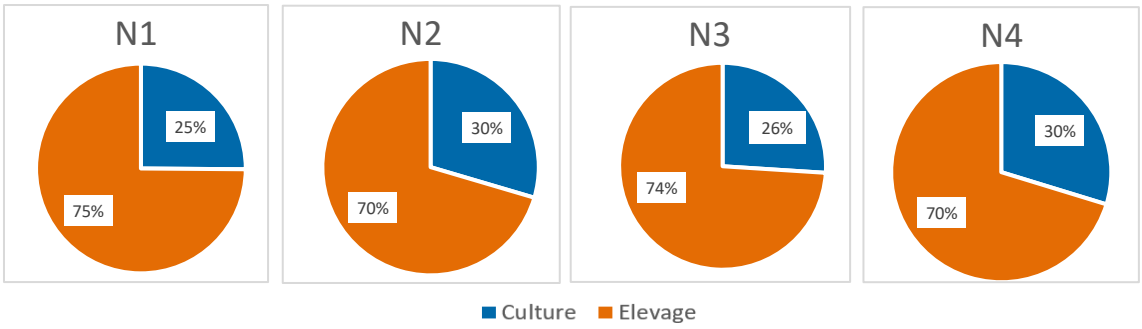

Figure 8 : Contribution des activités de culture et élevage à la marge brute agricole moyenne (en %)

L'élevage représente la principale source de revenu tout au long des quatre années d'installation, avec une contribution presque constante au fil des années d'installation.

Notons que la production de maïs est valorisée comme un revenu des cultures, mais elle contribue indirectement à la marge des élevages (le coût de production du maïs est inférieur à celui que le jeune aurait dû acheter au détail).

3.3 La place des activités para-agricoles

L'étude montre que les JAF mènent des activités para-agricoles qui contribuent aux revenus de l'exploitation agricole (figure 9).

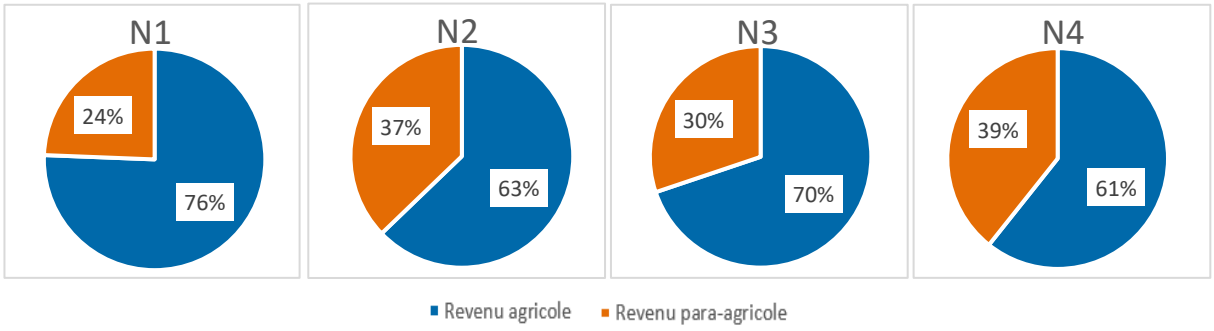

Figure 9 : Contribution des activités agricoles et para-agricoles au revenu global de l'exploitation (en %)

La formation entrepreneuriale reçue au CFAR, ainsi que l'accompagnement du conseiller, donnent aux jeunes la capacité de saisir les opportunités du territoire, dans l'optique de développer leurs projets à moyen et long terme. Pami les activités para-agricoles, on trouve :

- Le commerce qui est l'activité la plus pratiquée. Des JAF vendent des produits frais (achat-revente de laitue, d'œufs, de porcs découpés, de poulets plumés et conservés, etc.) ou transformés localement (grillades de poulet, de poisson ou de porc, attiéké, etc.) à base de produits issus de leur exploitation ou achetés.
- L'achat de céréales (riz, maïs, etc.) pour stockage et revente en période où les prix sont plus avantageux, l'intermédiation dans l'achat et la revente de l'anacarde (pisteur).
- Les services de santé animale (vaccination et traitements des poulets ou des petits ruminants) sont développés par quelques JAF, notamment en tant que techniciens agricoles ou ouvriers auprès de chefs d'exploitation d'élevage, ou encore commercial auprès d'une entreprise de vente de poussins.

- Des services de trouaison pour la plantation de jeunes plants (avec tarière), de labour (avec motoculteur) et de couvaison d'œufs (avec une couveuse), des services de transport (avec tricycles).
- Des prestations diverses : transfert mobile money, etc.

Certaines de ces activités sont menées par les JAF salariés à mi-temps ou à temps plein, parce qu'elles sont génératrices de revenus.

Les jeunes agricultrices mènent aussi des activités para-agricoles, parfois davantage que les garçons, selon les années d'installation et les promotions. Le commerce de produits agricoles frais (laitue, œufs, porcs découpés, poulets déplumés et conservés, etc.) ou transformés (grillades de poulet ou de poisson, attiéké, etc.) est réalisé en majorité par les filles. Souvent, elles gèrent des poissonneries, des épiceries, etc.
Ces activités commerciales sont celles qui génèrent le plus de revenus parmi les autres activités para-agricoles.

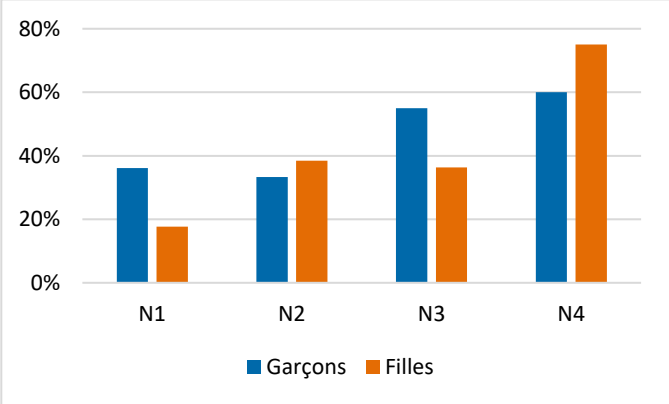

Figure 10 : Part des JAF filles et garçons ayant une activité para agricole

4 Les investissements agricoles ou non-agricole des JAF

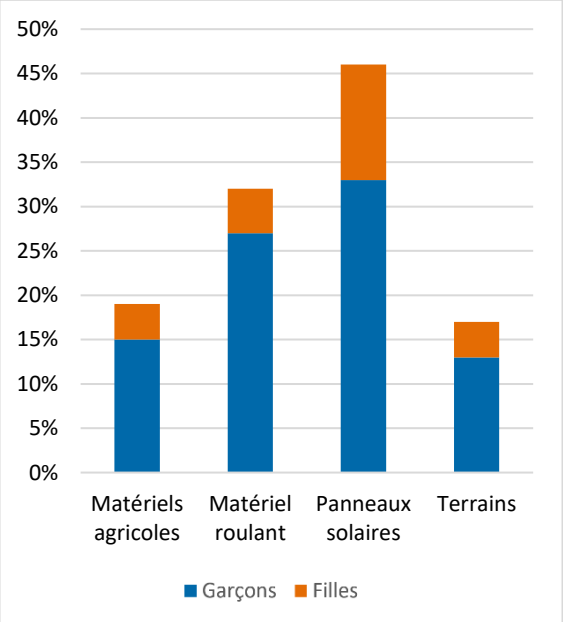

Figure 11 : Répartition des investissements réalisés sur l'exploitation ou le ménage des JAF installés

19 % des JAF ont investi dans du matériel agricole sur leur exploitation, notamment des motoculteurs, des systèmes d'irrigation, des couveuses, etc. Le plus souvent, ces investissements facilitent les travaux sur l'exploitation, mais sont aussi utilisés pour rendre des services à d'autres agriculteurs du territoire.

32 % des JAF disposent de matériel roulant : souvent des tricycles (certains en ont plusieurs), qui sont utilisés pour leurs propres activités (transport de poussins, d'aliments, d'œufs, etc.) et pour fournir des services à d'autres agriculteurs du territoire. Ils s'achètent aussi des motos, ce qui est un signe de « réussite » de leurs activités aux yeux de leurs pairs.

17% des JAF investissent dans l'acquisition de parcelles pour construire des magasins, des maisons d'habitation ou des parcelles agricoles dans l'objectif de diversifier leurs activités (de cultures et d'élevage).

Les JAF agricultrices accèdent moins aux investissements (figure 11). Néanmoins, certaines d'entre elles bénéficient d'un fort soutien de leur famille pour réaliser des investissements (construction de bâtiments, achat de frigo pour poissonnerie, etc.). Plus globalement, ces investissements sont réalisés avec l'épargne issue des activités agricoles et/ou para-agricoles, au fur et à mesure de leur parcours d'installation.

5 L'insertion des JAF sur le territoire

L'insertion des JAF sur le territoire commence par l'implication de la famille qui facilite leur installation en contribuant par exemple, à la construction de bâtiments d'élevage, à la mise à disposition de parcelles agricoles, etc. Pendant et après la formation au CFAR, les parents sont les premiers bénéficiaires des nouvelles compétences des jeunes : les JAF diffusent les bonnes pratiques agricoles qu'ils ont apprises en matière d'agroécologie (fabrication d'intrants agroécologique, fertilisation raisonnée, plantation d'arbres, etc.), de vaccination, de traitement, etc., contribuant ainsi au développement et à l'amélioration des exploitations agricoles de leurs familles.

Les JAF salariés ont également un impact positif sur leur territoire, notamment lorsqu'ils travaillent comme techniciens ou ouvriers agricoles. Ils y mettent en pratique les compétences acquises au CFAR, ce qui contribue à améliorer les performances des exploitations qui les emploient

3 jeunes sur les 129 enquêtés s'investissent en tant que paysans relais (PR) auprès d'organisations de producteurs (OP) locales, faisant parfois partie d'autres OP régionales telles que l'Union des Faîtières des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire (UFACOCI) ou sous-préfectorales telles que la Coopérative Wopinin des Agriculteurs de Boundiali (COWABO). Les PR ne perçoivent pas de salaire, mais bénéficient le plus souvent d'avantages en nature (parcelle pour cultiver, produits agricoles après récolte par les membres). Par ailleurs, ils bénéficient d'une certaine reconnaissance auprès des membres de leur OP ou des habitants de leur localité.

Tefalidjanwi, l'association qui gère aujourd'hui le CFAR, compte quatre JAF membres actifs.

Cependant, peu de jeunes installés s'engagent aujourd'hui dans les organisations de producteurs. Parmi les 129 jeunes enquêtés, seuls 6 en sont membres actifs. Cette faible participation s'explique notamment par le fait que la majorité des jeunes se sont orientés vers l'élevage de poulets, alors que les organisations de producteurs existantes sont principalement tournées vers les productions végétales. De plus, les OP de base restent peu développées dans certaines localités où les jeunes sont installés.

Les JAF installés ou insérés dans une même localité ou dans des localités voisines forment également des « groupes de zone » et organisent des rencontres d'échanges. En complément des groupes WhatsApp qu'ils disposent, ces « groupes de zone » ont pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux JAF, d'identifier les besoins communs et de réfléchir à des actions collectives. Dans certaines localités, la dynamique des « groupes de zone » commence à se structurer. Par exemple, un groupe d'une quinzaine de JAF a créé un réseau d'information et de commercialisation des poulets en mettant en commun leurs clientèles. Ces derniers envisagent également de financer collectivement les services d'un conseiller spécialisé dans la reconnaissance des maladies aviaires pour prendre le relais du CJA.

Enfin, les JAF sont reconnus comme de jeunes agriculteurs modèles. Grâce à leur formation pratique et à leurs compétences opérationnelles, ils contribuent au développement des régions du district des Savanes. Cette reconnaissance se traduit notamment par l'intérêt des collectivités locales : pour l'année scolaire 2025-2026, les mairies de Napié et de Guiembé ont pris en charge les frais d'inscription de respectivement 10 et 5 jeunes issus de leurs territoires, tandis que d'autres communes envisagent de rejoindre cette démarche à la rentrée scolaire de 2026.

6 Synthèse

Cette première étude de l'économie de la formation-insertion met en évidence la pertinence du dispositif de formation-insertion du CFAR des Savanes et sa capacité à accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable dans le secteur agricole.

Les résultats montrent que les jeunes formés au CFAR créent rapidement de la richesse à travers leurs activités agricoles et para-agricoles. Pour les jeunes qui s'installent en agriculture, les marges brutes générées permettent de couvrir le coût de leur formation-insertion en environ 2,5 ans après leur sortie du centre. Les revenus observés dépassent largement le niveau du salaire minimum agricole et témoignent de la viabilité économique des projets développés.

Au-delà des résultats économiques, l'étude met en évidence la capacité des jeunes à construire progressivement leur parcours professionnel. Si une majorité s'installe rapidement après la formation grâce au soutien de leur famille et à l'accompagnement du conseiller, d'autres connaissent des périodes de salariat ou rencontrent des difficultés techniques, économiques ou sociales avant de pouvoir lancer ou relancer leur projet. Ces trajectoires illustrent la capacité d'adaptation et de résilience des jeunes formés, qui parviennent dans de nombreux cas à rebondir face aux aléas rencontrés.

L'étude souligne également l'importance du rôle du Conseiller Jeunes Agriculteurs dans la réussite des projets. L'accompagnement technique et économique, mais aussi la capacité du conseiller à s'adapter aux réalités de chaque jeune, à son environnement familial et aux contraintes de son territoire, constituent des facteurs déterminants de la réussite de l'installation.

Les enquêtes révèlent par ailleurs une évolution progressive des systèmes de production. Les jeunes démarrent généralement avec une ou deux activités, souvent centrées sur l'élevage à cycle court, avant de diversifier progressivement leur exploitation en développant des activités de culture, des activités para-agricoles ou des complémentarités entre élevage et agriculture. Cette diversification constitue à la fois une stratégie de sécurisation des revenus, de valorisation des ressources disponibles et de renforcement de la résilience des exploitations.

L'étude met également en évidence les progrès réalisés par le dispositif au fil des promotions. Les jeunes des promotions les plus récentes s'installent plus rapidement et atteignent des niveaux de performance économique élevés dès leur première année d'activité professionnelle. Cette évolution semble liée à l'amélioration continue de la qualité de la formation, au renforcement de l'accompagnement post-formation ainsi qu'à la meilleure préparation des jeunes avant leur entrée au CFAR.

Enfin, les jeunes formés contribuent au développement des territoires à travers la diffusion de pratiques agricoles améliorées, la réalisation de services agricoles ou para-agricoles, ainsi que leur implication dans des dynamiques collectives locales. Ils constituent aujourd'hui des références techniques reconnues dans leurs localités et participent au rayonnement du CFAR auprès des familles, des collectivités locales et des organisations agricoles.

CFAR
CENTRE DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
Association Tefalidjanwi

Niofoin - Côte d'Ivoire
Tel : +225 07 57 95 98 94
jm.soro@cfar.ci
Facebook : CFARS | Niofoin

fert

5 rue Joseph et Marie Hackin
75116 Paris
Tel : +33 1 44 31 16 70
fert@fert.fr
www.fert.fr

Agri-agence membre d'AGRICORD